

Marseille, le 25 septembre 2013

Monsieur le Président,

Vous avez évoqué l'idée de faire l'inventaire du bilan de Nicolas Sarkozy et je pense que proposer un débat autour de ce sujet honore votre parti.

La réforme de la biologie médicale, promue pendant son quinquennat constitue un sujet sur lequel il est indispensable de revenir car elle aboutit à une catastrophe sanitaire et professionnelle très grave.

Cette réforme est une mise en vente de notre secteur médical préparé dès 2008 et repris à son compte par l'actuel Gouvernement, sous l'égide de Jérôme Cahuzac, ardent défenseur d'un texte qui signe le démantèlement de la biologie médicale au profit de l'intérêt financier de groupes d'investisseurs privés.

Le texte, qui dégage un profond mépris pour les biologistes indépendants, met en place une somme de contraintes insupportables regroupées sous le terme « d'accréditation », validée par un organisme privé imposé de force, le COFRAC.

Un des effets inavoués de ces contraintes financières qui représentent une astreinte annuelle de 175 000 euros par laboratoire est de contraindre les biologistes à vendre leur outil de travail.

Derrière les arguments sans fondement évoquant, un «maillage sanitaire plus diffus», une «nouvelle adéquation de l'offre de soin», une «biologie euro motrice», voire même la «défense des laboratoires de proximité», c'est donc une catastrophe sanitaire qui se joue.

Ainsi, la financiarisation de notre secteur médical revient à remplacer les laboratoires rachetés par de simples sites de collecte, vidés de leurs compétences médicales et donc incapables de faire face à leur mission sanitaire et mettant par conséquent gravement le patient en danger.

Sur le terrain, cette réforme aboutit déjà à une grave détérioration de notre mission sanitaire, en raison de l'inefficacité de ces sous-laboratoires incapables de réaliser la moindre analyse sur place. Une situation qui provoque l'inquiétude légitime des patients, mais, visiblement, pas du monde politique.

À chaque fois que nous alertons les élus de tous bords, nous nous heurtons à leur refus de comprendre le danger que représente la financiarisation de notre secteur médical, qui pousse à terme des professionnels à ne plus exercer leur métier.

Monsieur le Président, accepteriez-vous de voir vos concitoyens, après 12 ans d'études universitaires, n'avoir comme unique horizon que celui de devenir une caution légale dans d'improbables structures médicales à vocation financière ?

Et si par chance ils avaient réussi à s'installer, auriez-vous trouvé juste qu'ils soient obligés de vendre leur outil de travail, licencier leur personnel et ne plus exercer leur métier ?

Aujourd'hui près de 8000 emplois sont menacés à cause de cette réforme et à LYON, au laboratoire BIOMNIS une première charrette de 200 licenciements est en route.

Ce qu'engendre cette réforme semble bien éloigné de vos engagements de campagne célébrant le travail, le mérite de la proximité, la dénonciation d'une réforme scélérate.

C'est pourquoi Il est nécessaire de revenir sur le texte au travers deux points essentiels :

1. Le premier point concerne l'obligation d'accréditation qui doit devenir facultative, remplacée par des formations comme le font TOUTES les autres professions de santé avec les facultés de Médecine et Pharmacie.

La biologie n'a aucune raison de subir le carcan de l'accréditation, surtout si c'est pour aboutir à des laboratoires vides.

Près de 1000 biologistes n'ont pas envoyé leur dossier d'accréditation au COFRAC

Peut être ces confères ont ils agi ainsi car ils n'étaient pas prêts, ou tout simplement écœurés de voir leur profession guillotinée

Devant cette situation, nous demandons que le délai technique du 31 octobre 2013 d'entrée en l'accréditation soit reporté à une date ultérieure, qu'un moratoire sur cette réforme soit mis en place avant qu'une solution alternative soit définie entre tous les acteurs de la biologie.

2. Le second point, porte sur l'autorisation des laboratoires à se regrouper partiellement pour effectuer les analyses moins rentables, tout en conservant chacun un quota d'analyses effectuées sur place : emplois et proximité seront ainsi valorisés.

Ces deux mesures techniques permettront aux biologistes de retrouver le sens originel de leur mission sanitaire.

Ce que nous attendons de vous, Monsieur Le Président, c'est d'unir vos engagements à vos actes en vous rappelant que l'état doit défendre les individus avant les lobbys.

Nous restons à votre disposition pour une rencontre afin de vous expliquer de façon encore plus précise la catastrophe en cours et la nécessité impérieuse de revoir cette réforme. Dans cette attente, nous vous prions d'agrèer, Monsieur Le Président l'expression de nos salutations distinguées.

PATRICK LEPREUX, Président du Syndicat BIOPRAT